

LES REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS FIXÉS SUR LEURS ADVERSAIRES

Page 16

PRIX DU PÉTROLE

LES NOUVELLES PRÉVISIONS DE GOLDMAN SACHS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4565 | Mercredi 10 août 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFAIRE DES ÉTUDIANTS ARNAQUÉS

LA COUR D'ALGER REND SON VERDICT

Page 3

LUTTE ANTITERRORISTE

UN RAPPORT AMÉRICAIN LOUE LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE

Page 3



LICENCES D'IMPORTATION AUTOMOBILE



LES EXPLICATIONS DES CONCESSIONNAIRES

Page 5

ÉDUCATION NATIONALE

PAS D'AUGMENTATION DES PRIX DES LIVRES SCOLAIRES

Page 5

CAMPING, RANDONNÉES ET ESCAPADES

LES ÉCHAPPÉES BELLES DU TOURISME

Page 4

TRAFIC DE DROGUE

SAISIE INSOLITE À L'AÉROPORT D'ALGER

Page 4



2

décès suite à la chute d'un rocher dans une plage à Oran

8.117

individus arrêtés durant le 2^e trimestre de 2022 par la DGSN

20.000

comprimés psychotropes saisis en 48 heures par la Gendarmerie

Mahieddine ALLOUCHE nommé Directeur général par intérim de Djezzy

Djezzy annonce la nomination ce jour de Mr Mahieddine ALLOUCHE en tant que Directeur général par intérim de Djezzy avec effet immédiat. Cette nomination intervient après la cession des actifs de Veon au profit du FNI le 28 juin dernier et amorce une nouvelle étape dans le plan de développement de l'entreprise afin de maintenir le cap de la croissance et garantir sa pérennité et sa rentabilité. Licencié en Sciences Économiques de l'Université d'Alger, Mahieddine ALLOUCHE cumule plus de 20 ans d'expérience dans les télécoms. Après avoir débuté sa carrière dans l'audit, il rejoint Djezzy et reforme le département budget classique vers un département qui vient en soutien aux autres structures de la société auxquelles une assistance est apportée (investissement, étude de rentabilité financière, optimisation des coûts, opportunités de croissance). Promu CFO Deputy en octobre 2020 et Chief Performance Officer en décembre 2021, Mahieddine ALLOUCHE a joué un rôle important pour la



réussite des projets stratégiques tels que la transformation digitale qui a contribué au retour de la croissance et le maintien d'une excellente performance financière de la société.

Batna: création de deux forêts récréatives



"Deux forêts récréatives ont été créées dans la wilaya de Batna durant l'année 2022", a-t-on appris hier du conservateur des forêts, Abdelmoumène Boulezazène.

"L'arrêté de délimitation des deux forêts a été promulgué et les procédures réglementaires ont été finalisées s'agissant de la forêt Bouleuf située à la commune Fesdis et dont l'autorisation d'exploitation a été accordée à un investisseur de Batna,

quant à la forêt Harkala située à la commune Merouana, l'appel à candidature pour l'investissement dans cette forêt a été lancé récemment", a-t-il déclaré à l'APS.

Les deux forêts seront aménagées par des espaces de promenade et de loisirs dont les équipements seront réalisés avec des matériaux amis de la nature conformément aux cahiers des charges, ce qui permettra selon le même responsable une meilleure exploitation et préservation de l'environnement. Dans ce cadre, le même responsable a indiqué que les cadres et agents des forêts ont achevé l'étude d'un autre projet pour la forêt récréative de Tizeghouine à la commune Tazoult, précisant que le dossier a été approuvé par la direction générale des forêts DGF et transféré au ministère de tutelle. Cette forêt qui s'étend sur 41,5 hectares dont 13 hectares constituant l'ancien complexe de distraction relevant du secteur de la jeunesse et des sports réalisé en 1980, a été choisie par rapport à son importance et son emplacement stratégique, selon M. Boulezazène.

Prix ARLEM de l'entrepreneuriat : la date limite des inscriptions fixée

Les compétences algériennes se font de plus en plus connaître à travers le monde. En effet, dans des concours internationaux ou régionaux, les Algériens arrivent toujours à saisir l'opportunité et se distinguer sur plusieurs niveaux. Parmi ces événements, on compte le concours ARLEM. Organisé par l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne, ce concours a pour but de soutenir les jeunes entrepreneurs qui travaillent dans la région méditerranéenne. Et met en lumière les liens entre ces entrepreneurs et les autorités locales et régionales. Par ailleurs, dans un communiqué rendu public sur sa page officielle, la représentation de l'union européenne en Algérie a fait savoir que le dernier délai de participation au concours est fixé pour le 15 août 2022. Passé cette date, les candidats souhaitant participer à ce concours ne pourront plus envoyer leurs candidatures.

Comment participer au concours ARLEM ?

À l'issue de ce concours, le prix ARLEM sera décerné au meilleur jeune entrepreneur local en méditerranée. En revanche, pour participer à ce concours et remporter ce prix, il convient de satisfaire quelques conditions. Notamment :



- Être un jeune entrepreneur dont l'âge ne dépasse pas les 35 ans;
- Posséder une entreprise qui active depuis au moins 3 ans;
- Avoir le siège de l'entreprise implanté dans l'un des pays participants, notamment en Algérie;
- Être soutenu par les autorités locales ou régionales.

Si vous remplissez tous les critères précédemment cités, il vous est possible d'envoyer votre candidature en ligne, et ce, via le site de la représentation de l'Union européenne en Algérie.

Un chien en 3D saute sur des écrans publicitaires à Tokyo

L'animation d'un chien géant apparaît sur des écrans dans le quartier commercial très fréquenté de Shibuya, à Tokyo. Il s'agit du dernier affichage 3D en date dans la mégapole, après le chat 4K massif de l'année dernière, devenu viral. Dans cette nouvelle installation, le chien apparaît au début de chaque heure sur huit panneaux d'affichage différents, sautant d'un écran à l'autre et attrapant un frisbee. Le chien numérique est de la même race Akita que Hachiko, un chien célèbre à Shibuya, qui possède sa propre statue à l'extérieur de la gare très fréquentée du quartier.

Un salaire de 100 000 \$ pour devenir goûteur de bonbons

Goûter plus de 3500 bonbons par mois pour un salaire annuel de 100 000 dollars canadiens, le tout depuis son canapé. Voilà une offre d'emploi alléchante publiée par Candy Funhouse, une boutique canadienne de friandises en ligne, qui recherche son nouveau « directeur général des confiseries ». Le rôle consiste « à mener la politique de confiserie Funhouse » et à aiguiller les « trois bonbonlogues » déjà présents. « Au début de l'année dernière, nous étions à la recherche de bonbonlogues, nos goûteurs de saveurs originales », a indiqué Vanessa Janakijevski-Rebello, porte-parole de Candy Funhouse à l'AFP. « Nous cherchons maintenant notre directeur général des confiseries, qui guidera nos bonbonlogues tout en douceur ! » Il incombera à l'heureux élu de nombreuses responsabilités, comme l'approbation de nouveaux produits à l'aide du « label DGC (Directeur Général des Confiseries) », l'organisation de « réunions du conseil des confiseries » ou encore le rôle de « goûteur en chef ». Sans oublier la prise en charge de « tout ce qui est amusant » dans l'entreprise. L'offre est ouverte à toute personne vivant en Amérique du Nord et ayant 5 ans ou plus. Il faut, bien évidemment, avoir « des papilles en or » et « une passion pour les sucreries », précise l'offre d'emploi. Candy Funhouse a indiqué avoir déjà reçu plus de 100 000 candidatures en deux semaines. « La majorité provient d'adultes, mais environ 25 % sont des enfants », a détaillé la porte-parole. Sur les réseaux sociaux, l'annonce rencontre un franc succès chez les internautes de tous les âges. Un utilisateur américain, Matthew Crooks, a ainsi indiqué sur Twitter que sa fille de 8 ans avait postulé, et même créé son profil LinkedIn pour l'occasion. « C'est officiel @candyfunhouseca, elle a postulé. Merci de l'aider à découvrir le travail et l'importance d'un CV solide, même si elle n'a que 8 ans », a-t-il écrit. Une fois sélectionné, le recruté sera soumis à « une formation poussée à la dégustation » et bénéficiera, bien sûr, d'une assurance dentaire intégrale.

D
I
X
I
T

Le Général d'Armée Said Chanegriha, Chef d'État-Major de l'ANP

"Notre mémoire nationale était et restera la lanterne qui éclaire le présent et l'avenir de notre Nation, avec tout ce qu'elle porte en hauts-faits, en gloires et en sacrifices au nom de la liberté, de la dignité et de la souveraineté"

LUTTE ANTITERRORISTE

Un rapport américain loue les efforts de l'Algérie

L'Algérie a réussi à contrer la menace terroriste et à contrecarrer les plans des différentes organisations terroristes qui ont tenté de prendre pied dans le pays, grâce à l'action sécuritaire proactive et au large rejet populaire de la pensée extrémiste, selon un rapport de l'Institut « American Enterprise. »

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ce rapport de 22 pages, étayé de tableaux et de graphiques sur la prolifération des groupes terroristes en Afrique, a tenté de faire la lumière sur l'activité de ce qui est communément appelé « salafisme djihadiste », soulignant qu'en dépit du danger imminent de l'expansion du mouvement des terroristes dans la région, « des états africains, à l'instar de l'Algérie, sont parvenus à contenir la menace des groupes terroristes qui représentent encore une source de risque chez leurs pays voisins. » L'Algérie a « fait face à une violence terroriste extrême mais est parvenue, dans une large mesure, à lutter contre cette menace », souligne le rapport, qui rappelle le début de la prolifération de l'activité terroriste en Algérie qui constituait, alors, « une grande partie de la menace terroriste en Afrique du Nord et de l'Ouest à travers l'organisation Al-Qaïda au Maghreb islamique, (AQMI) et d'autres organisations qui l'ont précédée. » Ces organisations « se sont formées dans les années 90 et ont sévi jusqu'à la première décennie du 21^e siècle », rappelle le rapport. Ce document, qui se veut une reconnais-



sance des résultats accomplis par l'Algérie en matière de lutte antiterroriste, précise que « l'organisation (AQMI) a mené plusieurs attentats terroristes d'envergure en Algérie dans les années 90 et au début du millénaire, » faisant observer que « ces attaques ont diminué au cours de la dernière décennie. » Le rapport reprend, dans ce cadre, les aveux de l'ancien chef de l'organisation, qui a révélé en 2017 avoir « perdu soutien et capacité en Algérie. » Selon le rapport, cette perte de terrain s'explique par plusieurs facteurs, dont « l'amélioration des capacités militaires algériennes et le renforcement de la coopération militaire avec les pays de la région », d'une part, et l'amélioration des conditions sociales, d'autre part, car « la situation sociale instable de l'époque avait en partie favorisé la propagation de la pensée extrémiste. » Le rapport indique aussi que l'organisation "État islamique" n'a pas réussi à s'implanter en Algérie et « n'a pas réussi à rallier un grand nombre de sympathisants grâce au niveau de conscience des

Algériens suite à leurs expériences passées », ce qui a sonné le glas de la pensée terroriste islamiste chez la jeunesse algérienne. « Les cellules terroristes et leurs chefs ont été pourchassés dans certains bastions pendant plusieurs années avant de s'effondrer face à la riposte militaire algérienne proactive et implacable, les efforts sécuritaires ayant empêché les organisations AQMI et État islamique de gagner du terrain en Algérie », souligne la même source. L'Algérie et la Tanzanie « sont des success-story en matière de prévention de la menace terroriste », selon le rapport qui relève que les deux pays avaient « réalisé cette grande réussite au prix d'un lourd tribut. » L'American Enterprise Institute est un think tank de recherche sur les politiques publiques fondé en 1943. Basé à Washington, l'institut s'intéresse aux questions géostratégiques, à la politique étrangère, à la défense et aux questions liées aux libertés, à la démocratie et au développement humain.

L. B.

DIPLOMATIE

Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de Russie en Algérie

PAR RACIM NIDHAL

« Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, lundi, M. Valerian Shuvaev qui lui a remis les copies des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire de la Fédération de Russie en Algérie, » a indiqué hier un communiqué du ministère, repris par l'agence APS. Les deux parties ont examiné « les relations d'amitié et de partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie, notamment les préparatifs en cours des prochaines échéances bilatérales », évoquant « l'évolution des situations politique et sécuritaire au double plan régional et international. » M. Lamamra a renouvelé ses félicitations à l'ambassadeur russe, lui souhaitant « plein succès dans ses nouvelles missions », ajoute la même source.

Pour sa part, le diplomate russe a dit aspirer « à œuvrer avec les autorités algériennes pour renforcer le partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie, en concrétisation de la volonté commune des présidents des deux pays amis », conclut le communiqué.

Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de Libye à Alger

Dans un autre communiqué rapporté également par l'APS, le ministère des AE a indiqué que M. Lamamra a reçu, lundi, M. Salah Mohamed Bagda qui lui a remis des copies figurées des Lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'État de Libye en Algérie. « Les deux parties ont passé en revue les relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays et les deux peuples et évoqué les derniers développements de la situation politique et sécuritaire en Libye, pays frère. »

L'accent a également été mis sur « la nécessité de doubler d'efforts et de coordonner les actions afin d'atteindre l'objectif de bâtir des institutions démocratiques à la lumière d'une réconciliation libyenne inclusive, à même de mettre un terme aux différends et consacrer sécurité, stabilité et développement dans ce pays frère. » M. Lamamra a souhaité, de nouveau, la bienvenue au nouvel ambassadeur libyen, assurant qu'« il trouvera tout l'appui et la collaboration nécessaires de la part des autorités algériennes afin de pouvoir exercer ses fonctions dans les meilleures conditions. » De son côté, le diplomate libyen a exprimé « ses remerciements et sa considération aux autorités algériennes pour leur position aux côtés de la Libye en cette conjoncture sensible », affichant, par la même, « son engagement à contribuer aux efforts visant la promotion des relations bilatérales à de plus hauts niveaux », a conclu le communiqué.

R.N.

CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ

Sonelgaz enregistre un record historique

Le groupe Sonelgaz a enregistré cette année un record sans précédent en matière de consommation occasionnée par un épisode caniculaire durant la saison estivale. Le porte-parole du groupe du groupe, Khalil Hedna, indique, ce mardi sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, que le pic de « 16 666 mégawatts a été enregistré fin juillet dernier. »

En dépit de cette forte demande sur le réseau, le Groupe n'a enregistré aucune coupure et aucun incident « grâce à une grande maîtrise des charges par l'opérateur système », précise M. Hedna.

Les explications du porte-parole du groupe Sonelgaz à la chaîne 3 de la Radio Algérienne

L'Algérie est prête à augmenter les quantités d'électricité exportée vers la Tunisie. C'est le P-dg du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, qui l'avait annoncé lundi, indiquant que « la société productrice de l'énergie électrique exporte quotidiennement plus de 500 mégawatts vers le voisin de l'est. »

Par ailleurs, le même responsable avait rappelé que « le projet d'exportation de l'énergie électrique vers l'Italie est à l'étude. »

AFFAIRE DES ÉTUDIANTS
ARNAQUÉS

La Cour d'Alger rend son verdict

La cinquième chambre pénale de la Cour d'Alger a condamné, hier, à une peine de 6 ans de prison ferme le dénommé Oussama Rezagui, propriétaire de la société "Future Gate" qui a escroqué des étudiants qui voulaient poursuivre leurs études à l'étranger.

La même chambre a acquitté l'influenceuse Numidia Lezoul de tous les chefs d'accusation, et condamné Farouk Boudjemline dit "Rifka" et Mohamed Aberkane dit "Stanley" à un an de prison dont six (06) mois ferme et une amende de 50 000 DA. Des peines de six (06) à quatre (04) mois de prison ferme ont été prononcées contre les autres accusés.

Après une requalification des faits, certains accusés sont actuellement poursuivis pour le délit de participation à une opération d'escroquerie.

Les accusés étaient poursuivis pour « escroquerie, faux et usage de faux de documents administratifs et bancaires, blanchiment d'argent et violation de la réglementation régissant le mouvement des capitaux. »

Le tribunal de première instance de Dar El Beida (Alger) avait prononcé auparavant des peines allant de huit (08) ans à une (01) année de prison ferme contre les accusés auteurs ou complices de l'escroquerie d'une dizaine d'étudiants qui voulaient poursuivre leurs études à l'étranger.

R. N.

ORAN

La plage d'Ain Franine fermée suite à la chute d'un rocher

La chute dimanche d'un rocher à la plage Ain Franine dans la commune de Bir El Djir (wilaya d'Oran), a causé la mort de deux personnes et la blessure d'une autre. Suite à cet incident, le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a décidé, avant-hier, de la fermeture de cette plage.

La décision de fermeture de la plage devant les estivants a été prise par le wali d'Oran, afin d'éviter tout éventuel danger de glissement de terrain, comme a été le cas dans l'accident de dimanche lequel a coûté la vie à un père de famille et son fils et des blessures à son épouse.

Par cette décision proposée par la Direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya, le wali d'Oran a ordonné de ne rouvrir la plage qu'après une étude géotechnique du site et l'approbation de la commission de wilaya chargée de l'ouverture et de fermeture des plages afin d'éviter que ce genre d'accidents se reproduise.

De leur côté, des responsables à la commune de Bir El-Djir avaient installé, à titre préventif, des barrières en fer à proximité des falaises surplombant la plage pour empêcher les estivants de s'en approcher, avant qu'intervienne la décision du wali de fermer totalement la plage.

Pour rappel, une chute d'un rocher d'une falaise sur cette plage, est survenue dimanche vers 11 heures du matin, coûtant la vie à un père de famille et son fils et des blessures à son épouse, laquelle a été transférée aux urgences de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) « 1^{er} novembre 1954 » d'Oran.

D'importants moyens matériels ont été mobilisés par les services de la Protection civile pour cette opération, dont huit (8) engins d'intervention, sept (7) ambulances. Une équipe spécialisée dans l'intervention dans les endroits difficiles et accidentés ainsi qu'une brigade cynophile ont été également mobilisés pour cette opération.

R. N.

CAMPING, RANDONNÉES ET ESCAPADES

Les échappées belles du tourisme

L'été c'est pas uniquement les plages. Des algériens découvrent les randonnées en montagne, les campings et autres escapades en pleine nature. Cela fait tendance.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Que ce soit à Bejaïa, Tizi-Ouzou, Jijel ou à Oran, des dizaines de citoyens fuient les grosses chaleurs en empruntant le chemin de la nature. Si la majorité des estivants se mobilisent pour les plages, des aventuriers et amoureux de la nature préfèrent la quête de la montagne, des forêts mitoyennes de la mer pour soit établir des campings ou s'adonner aux randonnées escaladant des monts par plaisir et joie. Les agences de voyages qui, d'habitude font le plein en été ont ce genre de clientèle qui ne cesse de grandir. « Il y a une demande qui s'exprime durant la fin de l'été et l'automne pour les habitués du tourisme en montagne » souligne l'un des tour-operators à Alger où « des bus sont parfois pleins à destination des hauts lieux de la montagne. » Des familles regroupées préfèrent payer des séjours de 4 à 5 jours en louant des bus et réservant dans des hôtels pas chers ou dans des chalets à proximité du littoral. Sauf que ces derniers ont l'objectif d'explorer la nature et la végétation durant cette période où la température est à son pic. L'Onat qui reste l'opérateur public le plus connu a adapté récemment ses offres pour ce segment de tourisme.

Jouer sur les tarifs

Les tarifs classiques dans les complexes



touristiques et autres hôtels demeurent hors de portée. L'opérateur public en tourisme a, néanmoins, mobilisé ses agences et sa flotte de transport pour des séjours dans certaines villes balnéaires qui ne sont pas habituées au rush des estivants. « Nous avons la côte ouest à Béni Saf, Ténès, Ain Temouchent et Tlemcen et à la côte est, nous disposons de places de séjour à Jijel, Collo, Annaba et El Tarf » explique un responsable de l'Onat. Pour les tarifs, cela est compris entre 40.000 à 50.000 DA pour un séjour d'une semaine en demi-pension. Ce qui arrange un grand nombre de familles. Il y a d'autres agences de voyages qui font de la publicité dans les réseaux sociaux pour attirer des clients pour des offres moins onéreuses. Le séjour d'une personne peut coûter 60.000 DA pour une dizaine de jours avec une prise en charge totale y compris le transport qui se fait uniquement par bus.

Des régions encore peu explorées

L'Algérie dispose d'un potentiel touristique important. Des sites et vestiges historiques classés au rang de patrimoine mondial et des atouts de la nature propre à drainer des milliers de touristes. Pourtant, ces offres sont négligées faute d'infrastructures touristiques adaptées et une capacité d'accueil qui est réduite. En termes de sites à visiter, l'Algérie dispose des sites ou carrément de vestiges romains, puniques et numides dont on dit qu'ils sont une centaine à être répertoriés. Idem pour les lacs et réserves naturelles qui font l'attraction de visiteurs occasionnels. Les experts en tourisme sont unanimes sur l'importance d'exploiter ces ressources à des fins touristiques tout en préservant leur écosystème. Le défi reste donc à relever.

F.A.

PRIX DU PÉTROLE

Les nouvelles prévisions de Goldman Sachs

PAR RIAD EL HADI

La banque américaine Goldman Sachs a réduit ses prévisions sur le brut pour le reste de l'année mais restent haussières sur le long terme, a rapporté l'agence Reuters.

Selon la même source, la banque d'investissement explique la récente baisse du Brent par une faible liquidité et un « mur d'inquiétudes croissant », y compris les craintes concernant la récession, la politique chinoise zéro Covid et le secteur immobilier (avec la hausse des taux), la publication des stocks de brut américain

ou encore la reprise de la production russe. « Nous pensons que les arguments en faveur d'une hausse des prix du pétrole restent solides, même en supposant que tous ces chocs négatifs se produisent, le marché restant dans un déficit plus important que prévu ces derniers mois », affirment les analystes de la banque américaine.

Les mêmes analystes tablent désormais sur un prix moyen du Brent de respectivement 110\$ et 125 \$ le baril au 3^e et au 4^e trimestre, contre 140\$ et 130\$ le baril précédemment. Les prévisions pour 2023 sont en revanche maintenues à 125\$ le

baril. L'équilibre du marché nécessite toujours une destruction de la demande en plus du ralentissement économique en cours, ce qui nécessite un net rebond des prix de détail du carburant, ajoute Goldman Sachs. « Nous prévoyons toujours que les prix du Brent devront remonter bien au-dessus des prix du marché à terme », selon la même source.

A noter que le baril de pétrole débute la semaine en légère hausse (+0,7%) même si le WTI reste pour le moment sous la barre des 90\$, son niveau de février dernier.

R. E.

TRAFIC DE DROGUE

Saisie insolite à l'aéroport d'Alger

Avec le nombre incalculable d'incidents enregistrés au niveau de l'aéroport de Houari Boumediene, ce dernier a connu quelques changements au niveau de sa direction. Ces derniers ont permis l'amélioration des services de cette structure aéroportuaire, notamment le renforcement de son niveau de sécurité.

En effet, grâce à ce dernier, plusieurs tentatives de transfert illicite de devises et d'objets de valeurs ont été déjouées par les services de la police des frontières de cet aéroport. De nombreux passagers ont essayé de transporter avec eux des

sommes importantes de devises sans aucune déclaration douanière, mais en vain. La dernière saisie remonte à seulement quelques jours. OÙ, les éléments de sécurité de l'aéroport d'Alger ont procédé à la saisie de 72 500 euros. Mais aussi à l'arrestation de son propriétaire pour violation des règles de transfert de capitaux depuis et vers l'Algérie. Une autre opération déjouée au niveau de ce même aéroport, s'ajoute à cette longue liste. En effet, les services de la PAF ont fait une découverte insolite, et ce, dans le bagage de l'un des voyageurs de la

semaine.

Une tentative du transfert de cannabis déjouée à l'aéroport d'Alger

Cette semaine, les éléments de police des frontières ont réussi une nouvelle saisie insolite. Ceux-ci ont procédé à l'arrestation d'un passager qui a tenté de transporter dans ses bagages, une quantité de cannabis, et ce, depuis l'Algérie vers un pays étranger. En effet, c'est grâce à l'utilisation d'un scanner de vérification de

bagages, que la drogue a été détectée. Le passager en question a pris le soin de dissimuler quatre morceaux de cannabis dans un flacon de shampoing. L'opération de la saisie a été partagée par la chaîne arabophone Ennahar. Au terme de cette vérification, le suspect a été interpellé et transféré vers le siège de la police judiciaire. Il convient de rappeler que l'aéroport d'Alger est doté de plusieurs moyens avancés. Permettant l'arrestation de toute tentative de transfert de substances interdites.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

Pas d'augmentation des prix des livres scolaires

“Les prix des livres scolaires pour l'année scolaire 2022-2023 demeurent inchangés et aucune augmentation n'a été introduite par rapport à l'année dernière”, a rassuré, Abdelhakim Belabed, dans une déclaration à la presse.

PAR IDIR AMMOUR

Il a précisé que les rumeurs diffusées récemment sur ce sujet sont dénuées de tout fondement, faisant savoir que l'Office national des publications scolaires, en dépit de son caractère commercial, suit la politique de la tutelle et de l'État qui a ordonné de ne pas augmenter les prix du livre. À ce titre, M. Belabed a évoqué même le lieu de la vente des livres scolaires, affirmant qu'ils seront proposés à la vente au niveau des établissements scolaires. Le ministre a affirmé, dans le



même contexte, que d'autres lieux seront également dédiés à la vente de livres, et ce, en vue de désengorger les établissements scolaires. Il a fait savoir que 52 expositions dédiées à la vente du livre scolaire seront ouvertes aux quatre coins du pays en plus de la mobilisation de 1500 librairies réparties sur l'ensemble du territoire national. La vente à distance est aussi proposée par la tutelle, et ce, par le

biais de l'Office national des publications scolaires. En effet, M. Belabed a fait savoir, dans ce cadre, que l'Office national des publications scolaires a conclu un accord avec une société pour transporter les livres jusqu'aux acheteurs en contrepartie des prix raisonnables. Le ministre a indiqué aussi que les parents d'élèves peuvent également acheter des livres via la carte Dahabia d'Algérie Poste. Pour

assurer la bonne opération de cette vente de livres, une prime a été instaurée au profit des personnes qui se chargeront de cette mission au niveau des établissements de l'éducation nationale selon le ministre de tutelle. Pour cela, “le président de la République a donné son accord pour la mise en place de cette nouvelle prime qui sera versée que ce soit pour le directeur, l'économiste au pour toute personne chargée de vendre les livres”, a-t-il expliqué. M. Belabed a mis l'accent aussi sur “l'importance d'assurer la permanence au niveau des directions d'éducation pour garantir la continuité des préparatifs en prévision de la rentrée scolaire 2022-2023 et concrétiser les conclusions de la Conférence nationale dans les délais impartis”. Il convient de rappeler que dans le cadre des mesures visant à faciliter la scolarité des élèves, M. Belabed avait annoncé le 30 juillet dernier que des tablettes électroniques seraient distribuées sur les établissements scolaires avant le 9 septembre prochain.

I. A.

LICENCES D'IMPORTATION AUTOMOBILE

Les explications des concessionnaires

PAR CHAHINE ASTOUATI

Depuis 2017, l'importation de véhicules en Algérie est suspendue. Face à cette situation, les concessionnaires automobiles se retrouvent dans une impasse, jamais connue dans ce secteur. Cette situation de gel, donne parfois lieu aux rumeurs et fausses informations véhiculées principalement par les réseaux sociaux et les médias, ce qui peut semer la confusion auprès de l'opinion publique. Selon des informations ayant circulé récemment sur les réseaux sociaux, mais aussi dans les médias, on affirmait que la reprise de l'importation des voitures neuves, se ferait avant la fin de l'année

2022.

On pouvait aussi lire que le gouvernement s'appretait à attribuer les premiers agréments pour les importateurs. En affirmant, qu'une fois le cahier des charges publié, le ministère des Transports procédera à l'attribution des premiers agréments pour les concessionnaires dont les dossiers sont complets et remplissant les conditions. Cependant, les concessionnaires viennent de démentir ces informations. En effet, le groupement des concessionnaires automobile (GCA), a démenti les informations disant que 12 concessionnaires allaient bénéficier de licences d'importation, mais aussi 2 milliards allaient être alloués pour importer 200.000 véhicules neufs. Et ce

dans un communiqué, rendu public ce dimanche 7 août 2022.

Le GCA affirme, que pour ce qui est de la délivrance des autorisations aux concessionnaires, le groupement affirme que la réponse du ministère de l'Industrie est attendue depuis maintenant 11 mois. Mais aussi que ce dossier est encore en stand-by. Le Groupement de concessionnaires automobile, n'a pas manqué de rappeler que la somme des 2 milliards de dollars, a été évoquée dans le décret exécutif 20-27 du 19 août 2020, par l'ex ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali. En affirmant ainsi, que les informations qui circulent ne sont que rumeurs sans fondement.

Pour finir, le GCA a mis en garde les

citoyens algériens, en rappelant que seul le ministère de l'Industrie est habilité à véhiculer les bonnes informations, par rapport au sujet de l'importation et le montage des véhicules en Algérie.

C. A.

AGRICULTURE

Les céréaliculteurs tenus de livrer la totalité de leurs récoltes aux coopératives

“Les céréaliculteurs sont tenus de livrer la totalité de leurs récoltes (blé et orge) aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) afin d'assurer la disponibilité de ces matières premières, en vertu des dispositions de la loi de Finances complémentaire 2022,” a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. “La Loi de Finances complémentaire 2022, notamment dans son article 30, fixe l'obligation pour les agriculteurs céréaliculteurs (blé et orge) de livrer la totalité de leurs récoltes aux coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) territorialement compétentes”, a précisé la même source.

Le ministère a expliqué que cette “importante décision d'ordre structurel prise par les pouvoirs publics” est “motivée par la situation géopolitique à travers le monde et l'obligation d'assurer la disponibilité des matières premières céréaliers dans

notre pays.” Le ministère a rappelé, à cette occasion, que les coopératives, sous tutelle de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), constituent “un outil indispensable pour le développement de la filière céréales et légumes secs et appliquent sur le terrain la politique publique du secteur de l'agriculture orientée vers la sécurité alimentaire et la réduction de la dépendance des importations.” Dans ce contexte, il a évoqué les efforts de l'Etat en faveur de cette filière. Ils s'agit, entre autres, du financement (crédit fournisseur, crédit Rfig), de l'accompagnement technique, de la mise à disposition des semences certifiées et d'autres intrants, des mesures de stabilisation des prix des engrais azotés en accord avec le ministère de l'Energie et des Mines (ASMIDAL), ainsi que du soutien financier pour l'acquisition des équipements (matériel de récolte et équipements d'irrigation). Les efforts de

l'Etat pour le développement de la céréaliculture ont porté aussi sur le relèvement du niveau des prix d'achat des céréales par les CCLS à 6.000 DA/quintal de blé dur, 5.000 DA/quintal pour le blé tendre et 3.500 DA/quintal pour l'orge, la mobilisation du parc moissonneuses batteuses, ainsi que l'organisation de la collecte et des guichets uniques de paiement (CCLS, BADR), CNMA, a ajouté le ministère. Ces efforts montrent, selon le communiqué, “clairement la priorité absolue accordée pour atteindre les objectifs vitaux de recherche de la performance, de l'amélioration des rendements et de l'augmentation des quantités de céréales livrées et mises en sécurité.” A ce titre et en vertu de la Loi, “les producteurs sont tenus désormais par l'obligation concrète d'assurer la livraison en totalité de la récolte auprès des CCLS”, a-t-on souligné de même source.

R. N.

BANQUE ET MARCHÉ NOIR

Les cotations du dinar face aux devises

À la Banque d'Algérie, le Dinar Algérien reste en souffrance devant les principales devises. Pour hier mardi 9 août 2022, un seul Euro est cédé au niveau des guichets de la banque d'Algérie contre 147.41 dinars algériens à l'achat et 147.49 dinars algériens à la vente. Le dollar américain s'échange contre 144.15 dinars algériens à l'achat et contre 144.17 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, s'échange contre 112.99 dinars algériens à l'achat et contre 113.01 dinars algériens à la vente, et enregistre une légère hausse ces derniers jours.

La Livre Sterling reste toujours aussi chère, même si elle a connu une baisse ces dernières semaines. Un seul Pound s'échange à la Banque d'Algérie contre 175.12 dinars algériens à l'achat et contre 175.18 dinars algériens à la vente.

Du côté du marché parallèle

Pour hier mardi 9 août 2022, un seul Euro s'échange ce matin, au Square Port Saïd, contre 210 dinars algériens à la vente et contre 212 dinars algériens à l'achat.

Du côté Américain, un seul dollar américain s'échange contre 206 dinars algériens à la vente et contre 204 dinars algériens à l'achat. Le dollar Canadien, quant à lui, s'échange contre 151 dinars algériens à l'achat et contre 154 dinars algériens à la vente.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'ANNULATION
DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC d'El Harrach informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre N°07/2020

Que l'attribution provisoire du marché concernant:
*AMENAGEMENT COMPLEXE SPORTIF 11 DECEMBRE 1960 RUE
TABOUNT BELKACEM -commune d'El-Harrach-
attribué à l'entreprise EURL FU REAL/GHEBRIOUT YAHIA d'un Montant
de: 17.149.161,40 DA est annulée.

Midi Libre n° 4565 - Mercredi 10 août 2022 - Anep 2216 015 588

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE



Office de Promotion et de Gestion
Immobilière d'Adrar
Direction Général

AVIS D'ANNULATION D'ANNULATION

En vertu des dispositions de l'article 73 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations du service public ; l'Office de promotion et de gestion immobilière d'Adrar déclare l'annulation de l'annulation de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales N° 16/2022 portant la réalisation de 160/200 logements publics locatifs individuels type F3 à travers la wilaya de Timimoune du programme inscrit au titre de l'année 2021.

Midi Libre n° 4565 - Mercredi 10 août 2022 - Anep 2216 015 645

MIDI
Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Condoléances

C'est avec une grande émotion que nous avons appris la triste nouvelle du décès de

**Mme BOUKHAREM
Kheira**

En cette douloureuse circonstance son Fils, et toute la famille demandent à tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

Puisse Dieu le Tout Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde Et l'accueillir en Son Vaste Paradis

A Dieu nous appartenons
et à Lui nous retournons

LE SALON DE L'INDUSTRIE CÉRAMIQUE À LA SAFEX DU 27 AU 30 NOVEMBRE

Rendez-vous pour les professionnels en quête d'opportunités d'affaires

Cette manifestation économique et commerciale sera une aubaine pour les spécialistes et professionnels de la filière céramique qui sont à la recherche d'opportunités de partenariat gagnant-gagnant. Aussi, cet événement attirera de nombreux commerçants de gros, mais également le grand public.

PAR AMAR AOUIMER

La 2^{ème} édition du salon de l'industrie céramique "ALGER CERAMICA EXPO" organisé par Batimatec Expo, se tiendra du 27 au 30 novembre 2022 au Palais des Expositions Safex au Pavillon "A", indiquent les responsables de Batimatec Expo sur leur site web. "ALGER CERAMICA EXPO est un salon spécifique dédié à l'industrie céramique, Il constitue une plate-



forme idéale pour les opérateurs désirant faire connaître leurs procédés, leurs produits et leurs services dans les secteurs de l'industrie céramique" soulignent les promoteurs cet événement. Aussi, ils précisent que "l'événement ambitionne à terme de devenir le rendez-vous le plus approprié pour les professionnels de la filière en quête d'opportunités d'affaires, d'investissements, ou tout simplement désirant s'informer sur les tendances du marché algérien, aussi bien en termes d'innovations et designs disponibles qu'en termes de demandes et exigences des consommateurs."

Dans une interview parue sur ce

même site, le PDG de Batimatec expo, Raouf Stiti rappelle que "la filière céramique représente un poids non négligeable avec près d'une centaine d'unités de production réparties sur l'ensemble du territoire national ; d'importants investissements de création de capacités nouvelles ont été consentis au cours des dernières années, à l'initiative du secteur privé notamment." Il poursuit "les capacités installées au plan national dépassent les 150 millions de mètres carrés pour un besoin du marché local évalué à 120 millions de m²."

Sititi n'a pas manqué de dire que "les effets néfastes induits par les restric-

tions sanitaires dues à la pandémie ont en effet considérablement ébranlé l'industrie céramique. L'absence d'une commande publique significative, a obligé la plupart des usines à réduire la cadence de production à un niveau minimal, ce qui a provoqué un manque à gagner considérable en termes de chiffre d'affaires. Pour ces producteurs les indicateurs sont au rouge" Il ajoute que "de leur côté, les pouvoirs publics, ont bien répondu au cri d'alerte lancé par la corporation à travers l'association des céramistes Algérien ACA en vue de sauver leur outil de production en instaurant une interdiction d'importer des produits finis en céramique. Cette première mesure d'urgence devra être suivie par d'autres actions visant notamment à pallier au manque de disponibilité de la matière première dont souffre cette industrie." Le secteur de la céramique est une industrie en pleine boom de production et de commercialisation en ce sens que le secteur du bâtiment se développe rapidement en Algérie.

A. A.

PROFESSIONS NON COMMERCIALES-CONTRIBUABLES CONCERNÉS PAR L'IFU

Obligation de souscrire la déclaration prévisionnelle avant le 15 août

La Direction générale des impôts (DGI) a appelé les contribuables exerçant des professions non commerciales, concernés par le régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), à souscrire leurs déclarations prévisionnelles avant le 15 août en cours.

Suite aux aménagements, au titre du régime fiscal, introduits dans la Loi de finances complémentaire (LFC2022), les contribuables exerçant des professions non commerciales, dont le montant des recettes professionnelles annuelles réalisées n'excède pas 8 millions de dinars sont soumis au régime de l'IFU, avec possibilité d'opter pour

l'imposition suivant le régime simplifié des professions non commerciales, explique la DGI. "Ainsi, les contribuables exerçant une profession non commerciale éligibles au régime de l'IFU au titre de l'exercice 2022, sont tenus de souscrire la déclaration prévisionnelle (série G n 12), au plus tard, le 15 août 2022, avec paiement total ou fractionné de l'IFU," souligne la même source. En cas de paiement fractionné, le contribuable peut effectuer trois versements: 50% du montant de l'IFU dû, à effectuer lors du dépôt de la déclaration prévisionnelle, au plus tard le 15 août 2022,

25% à effectuer du 1^{er} au 15 septembre 2022 et 25% à effectuer du 1^{er} au 15 décembre 2022, détaille la DGI. "Le montant de l'IFU dû, au titre de chaque exercice et quelles que soient les recettes professionnelles annuelles réalisées, ne peut être inférieur à 10.000 dinars (minimum d'imposition), lequel doit être acquitté intégralement, au moment de la souscription de la déclaration prévisionnelle," relève-t-on. "Le délai de la souscription de la déclaration définitive (série G n 12 bis) est fixé au plus tard, le 20 janvier 2023," selon le communiqué.

R. E.

LE TOURISME INTERNATIONAL REPREND SES COULEURS

Rush vers les destinations méditerranéennes

La Méditerranée du Sud, l'Europe de l'Ouest et du Nord ont retrouvé 70% de leur niveau d'avant la crise sanitaire. Le trafic aérien international a connu un bond de près de 230 % en juin dernier, illustrant combien le tourisme international veut tourner la page du Covid. Les recettes internationales augmentent aussi dans de nombreux pays. Le chiffre est éloquent : près de 230 % ! C'est le bond qu'a connu le trafic international aérien au mois de juin dernier par rapport à juin 2021, selon les dernières statistiques publiées début août par l'Association internationale du transport aérien (IATA). Le trafic global, lui, a augmenté de quelque 76 %, atteignant de fait près de 71 % de celui de juin 2019,

avant la crise sanitaire. Ces bons résultats traduisent à quel point le tourisme retrouve ses couleurs à travers le monde. « Après deux ans de confinements et de restrictions aux frontières, les gens profitent de la liberté de voyager librement », a constaté le directeur général de l'IATA, Willie Walsh. Dans son dernier rapport, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) confirme que le secteur a redécouvert dans de nombreuses régions durant les cinq premiers mois de 2022 malgré les incertitudes économiques, géopolitiques et sanitaires.

On n'en est pas encore aux niveaux d'avant le Covid-19, mais compte tenu des nombreux aléas, notamment la flambée des prix, c'est une perfor-

mance. Sur le continent américain, en Europe, pour l'Afrique comme pour le Moyen-Orient, le schéma est le même, le rebond est net. Avec un doublement, voire un quadruplement des arrivées de voyageurs. Les obstacles ne manquent pas pourtant en ce semestre marqué par le début de la guerre en Ukraine ou la flambée des prix de l'énergie. C'est la levée progressive des dernières restrictions de voyage liées à la pandémie qui encouragent cette reprise. Le phénomène est criant en Europe où le tourisme interrégional explose au point que la Méditerranée du Sud, l'Europe de l'Ouest et du Nord ont retrouvé 70% de leur niveau d'avant la crise sanitaire.

R. E.

ÉLECTRICITÉ L'Algérie prête à augmenter les quantités exportées vers la Tunisie

Le Président directeur général du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a annoncé que l'Algérie était prête à augmenter les quantités d'électricité exportées vers la Tunisie en cas de demande supplémentaire.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une séance de travail avec des cadres centraux du groupe Sonelgaz et les autorités locales pour s'enquérir de la situation du secteur de l'Énergie dans la wilaya d'El-Bayadh, M. Adjal a déclaré que "l'Algérie qui exporte quotidiennement plus de 500 mégawatts d'énergie électrique vers la Tunisie, pays frère, était prête à augmenter les quantités d'électricité exportées en cas de hausse de la demande."

Le même responsable a également annoncé un projet actuellement à l'étude, lié à l'exportation de l'électricité vers l'Italie. Le PDG de Sonelgaz a affirmé que le groupe a acquis une grande expérience, notamment dans le domaine de la formation, ce qui lui a permis d'être présent dans 10 pays africains pour encadrer la formation de cadres dans le domaine de l'électricité et du gaz.

R. E.

Maux de l'été : L'insolation (Coup de chaleur)

L'insolation est parfois un terme qui n'est pas toujours bien identifié. L'insolation ou coup de chaleur est un état potentiellement mortel qui entraîne une élévation majeure de la température corporelle et le dysfonctionnement de nombreux organes.

L'insolation, qu'est-ce que c'est ?

Le coup de chaleur est provoqué par une trop longue ou trop forte exposition à de fortes chaleurs. L'insolation est un coup de chaleur provoqué par une trop longue exposition au soleil.

En cas de coup de chaleur, qui touche particulièrement les enfants et les personnes âgées, la température du corps augmente au-delà de 40°C. On parle alors d'hyperthermie. L'organisme n'est plus capable de réguler convenablement sa température interne et de la maintenir à 37°C comme il le fait en temps normal.

Les symptômes de l'insolation

En cas d'insolation, les symptômes suivants peuvent survenir : des crampes ; des rougeurs au visage ; une forte envie de boire ; l'absence de transpiration ; des maux de tête ; une peau qui devient chaude et sèche.

La personne atteinte d'un coup de chaleur peut ensuite souffrir de : nausées ; vomissements ; douleurs musculaires ; étourdissement ; évanouissement.

Au-delà de 40,5°, le risque est mortel. Le coup de chaleur peut survenir dans un endroit surchauffé, comme par exemple :

dans une voiture restée en plein soleil ; sous les toits en plein été ; au cours d'une activité physique intense.

Que faire en cas d'insolation ?

Le coup de chaleur ne doit pas être pris à la légère puisqu'il peut être grave. Non soigné, il peut provoquer : des troubles neurologiques ; des atteintes au rein ou au cœur ; des comas ; des décès.

Tout doit être mis en œuvre pour faire baisser au plus vite la température du corps. La personne qui souffre d'une insolation doit immédiatement être : mise à l'ombre ; rafraîchie ; réhydratée. Le coup de chaleur doit être considéré comme une urgence. Chez le nourrisson par exemple, en cas de pleurs ou de dessèchement de la langue et de la peau, il est impératif d'appeler le 15 dans les plus brefs délais. Une peau trop sèche se détache aisément. En la pinçant légèrement, on remarque qu'elle manque d'élasticité et reste plus longtemps plissée.

Les types d'insolation

Le coup de chaleur peut arriver suite à : une exposition prolongée au soleil - c'est l'insolation - ou à de fortes chaleurs ; une activité physique intense : on parle alors parfois de coup de chaleur d'exercice.

Ce dernier peut être dû à une hyperthermie associée à une déshydratation. Ainsi, le sportif ne compense pas suffisamment les pertes d'eau dues à la transpiration lors de l'effort physique. De plus, au cours de cet effort, l'organisme produit énormément de chaleur à cause du travail musculaire.

Quelles sont les causes de l'insolation ?

Les causes principales de l'insolation sont une exposition prolongée au soleil, notamment au niveau de la tête et du cou. Le coup de chaleur est lié à de fortes chaleurs. Enfin, l'alcool est un facteur de risque car il peut empêcher le corps de réguler convenablement la température.



Insolation : comment diagnostiquer un coup de chaleur ?

Les médecins reconnaissent facilement une insolation grâce aux signes cliniques. Ils peuvent parfois demander des examens complémentaires tels que : une prise de sang ; une analyse d'urine, cette dernière permettant de vérifier le bon fonctionnement du rein.

Enfin, des radiographies peuvent être utiles pour savoir si certains organes ont été endommagés.

Quels sont les symptômes de l'insolation ?

Les symptômes possibles de l'insolation sont : une température corporelle élevée ; une peau chaude et sèche : l'organisme ne transpire plus normalement, d'où la

sécheresse de la peau ; une déshydratation ;

des maux de tête ; une fatigue ; des nausées ; des vomissements ; des rougeurs ; des raideurs au niveau de la nuque ; une sensation de chaleur au niveau du visage ; une respiration rapide, saccadée ; un rythme cardiaque élevé ; des difficultés à parler ; une confusion ; une oppression ; une somnolence ; des étourdissements ; des bourdonnements dans les oreilles ; des crampes ; un évanouissement ; des convulsions ; un coma.

Certaines personnes sont plus à risque d'avoir une insolation. Parallèlement, des facteurs de risque favorisent l'apparition du coup de chaleur, découvrez-les.

Insolation : les personnes à risque
Tout le monde peut être victime d'une insolation mais les personnes les plus concernées sont :

les plus jeunes ; les plus âgées. En effet, aux âges extrêmes de la vie, le système nerveux central gère moins bien qu'à l'âge adulte les variations de température.

Les nouveaux-nés et jeunes enfants
De plus, les bébés se déshydratent plus vite et les personnes âgées perçoivent moins bien les sensations corporelles de soif et de chaleur.

Les sportifs

Enfin, les sportifs qui ne préparent pas correctement leurs compétitions ont un risque de coup de chaleur augmenté, surtout : s'ils prennent des stimulants ;

s'ils portent des vêtements imperméables n'évacuant pas correctement la chaleur.

Quels sont les facteurs de risque de l'insolation ?

Certains médicaments peuvent augmenter le risque d'insolation, tels que : les vasoconstricteurs, en réduisant le diamètre des vaisseaux sanguins ; les médicaments pris en cas de trouble déficit de l'attention hyperactivité ou TDAH. Il est important de connaître les mesures utiles pour prévenir l'insolation : voici les règles à connaître.

Insolation : les mesures de prévention

Grâce à des gestes simples et des comportements adaptés vis-à-vis des conditions climatiques, il est tout à fait possible d'éviter une insolation.

Mesures préventives de base

Il s'agit principalement de mesures de bon sens :

en cas de grosses chaleurs, les vêtements portés doivent être fins, légers et de couleurs claires ;

les vêtements noirs, puisque cette couleur absorbe la chaleur, doivent être évités ;

il est nécessaire de boire régulièrement et suffisamment et ainsi permettre au corps de rester à une température normale. L'idéal est de boire régulièrement avant d'avoir soif ;

la prévention passe également par le port d'une casquette ou d'un chapeau et l'utilisation d'un parasol sur la plage ;

il peut être utile de se mouiller régulièrement la tête, le visage et la nuque ;

l'utilisation de ventilateur ou d'un climatiseur pour rafraîchir une pièce est également efficace pour abaisser la température ambiante ;

il est fortement déconseillé, surtout aux jeunes enfants, de rester en plein soleil ou dans une voiture surchauffée garée sur un parking ;

il faut veiller à ne jamais trop couvrir les enfants lorsqu'il fait chaud.

Concernant le coup de chaleur d'exercice, il est préférable de :

ne pas pratiquer une activité physique intense lors des heures les plus chaudes de la journée ;

de s'hydrater régulièrement ; de se protéger la tête avec un chapeau ; de se mouiller régulièrement le haut du corps et la nuque.

Quels sont les traitements permettant de lutter contre les maux de l'insolation ?

Le traitement a pour objectif premier de faire baisser la température. La prise en charge de l'insolation doit être très rapide :

dès les premiers signes, la personne doit être allongée dans un endroit le plus frais possible et aéré, à l'ombre ; on

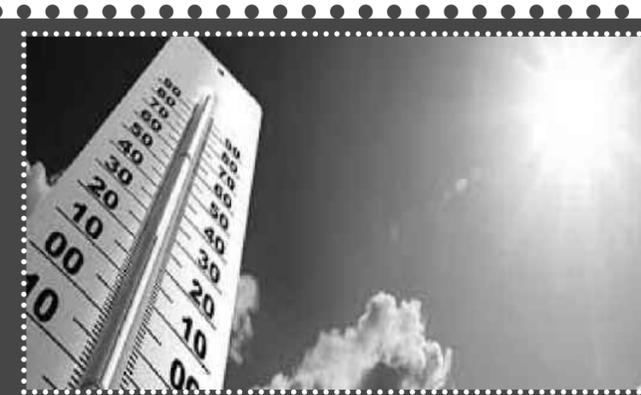
doit lui donner de l'eau à boire le plus vite possible ; une douche tiède est utile pour faire baisser la température corporelle. S'il n'y a pas de douche, il est important de mouiller abondamment et régulièrement la peau pour laisser l'eau s'évaporer au contact de la chaleur du corps. Cela refroidit l'organisme.

Les secours doivent être appelés dans les cas sévères d'insolation, c'est-à-dire si la personne :

perd connaissance ; est comme absente ; ne réagit pas normalement ; a des convulsions ; ses yeux paraissent creux ; sa langue et ses lèvres sont sèches.

L'aspirine et le paracétamol sont déconseillés lors de coup de chaleur ou d'insolation. Ils n'ont pas d'effet sur la fièvre liée à l'insolation. Le paracétamol peut aggraver le foie déjà agressé par le coup de chaleur et l'aspirine peut entraîner des troubles de la circulation sanguine ou hémostasie.

Dans le cadre de sa démarche de qualité, Passeportsanté.net vous propose de découvrir l'opinion d'un professionnel de la santé.



Source : Catherine Solano



Comment s'habiller quand il fait chaud ?

Quels vêtements et matières choisir contre la transpiration ? A-t-on le droit de porter ce que l'on veut au bureau ? Comment se couvrir de façon adaptée pour éviter angines ou coups de soleil ?

Les fortes chaleurs favorisent la transpiration. Pour éviter de se retrouver trempé, il convient de porter des vêtements adaptés mais aussi d'éviter des erreurs simples qui peuvent conduire à des désagréments.

Porter des vêtements amples

Les vêtements amples laissent circuler l'air plus facilement et favorisent l'évaporation de la transpiration. Les jeans et les leggings moulants sont à proscrire, d'autant plus qu'ils risquent de gêner la circulation sanguine, déjà ralentie par la dilatation des vaisseaux occasionnée par la chaleur, et augmenter ainsi la sensation de jambes lourdes. Idem pour les chaussures aux brides trop serrées.

Choisir des tissus légers

Pour le quotidien, préférez des matières naturelles comme le lin ou le coton qui laissent la peau transpirer et séchent rapidement. Un tissu en coton absorbe ainsi 10 à 20 % d'humidité contre à peine 3 % pour le polyester ou 5 % pour le polyamide. En revanche, elles n'évacuent pas l'humidité. Pour le sport, il existe des tissus techniques spécialement conçus pour évacuer la transpiration, comme le Coolmax dont les fibres avec canaux en surface évitent le contact humide avec la peau.

Changer de vêtements fréquemment

La sueur, composée d'eau, de lipides, phéromones et autres déchets métaboliques entraîne l'apparition de



mauvaises odeurs une fois en contact avec les bactéries présentes sur la peau. Il est donc nécessaire de changer plus fréquemment de vêtements, plusieurs fois par jour quand on fait du sport. Un maillot de bain imbibé d'eau de mer et de sable risque aussi de favoriser des infections urinaires.

Couvrir les parties sensibles

Si vous devez être exposé au soleil, même pour une courte durée, il est nécessaire de couvrir la peau pour ne pas risquer le coup de soleil. Au minimum, un chapeau protégeant les oreilles, un T-shirt à manches courtes pour les épaules et un bermuda. Sur les parties exposées, passez une bonne couche de crème solaire. À éviter absolument, la balade sur la plage en maillot de bain, mieux vaut vous envelopper dans un paréo.

Adopter des couleurs claires

Les couleurs sombres absorbent la chaleur du soleil, alors que les

couleurs claires auront tendance à la réfléchir. Un tissu blanc n'absorbe que 120 watts par mètre carré, soit trois fois moins que le tissu noir. Des habits beiges ou blancs sont donc conseillés. D'autre part, le soleil a tendance à faire décolorer les couleurs vives. Pensez-y aussi avant d'étendre votre linge en plein soleil. À l'ombre, les vêtements sèchent peut-être moins vite mais les couleurs sont préservées.

Éviter les bijoux

Avec la transpiration, les bijoux collent à la peau, ce qui peut favoriser les allergies. Ceux en métal ont par ailleurs tendance à chauffer le corps, notamment au poignet ou au cou qui sont des points de refroidissement majeur du corps.

Climatisation : des précautions à prendre

On ne pense pas toujours à emporter un pull quand il fait 35 °C dehors. Pourtant, les bureaux et les magasins

sont de plus en plus fréquemment climatisés. Or, rester toute la journée en short et débardeur dans un courant d'air froid est risqué, c'est l'angine ou la rhinite assurée. Une climatisation trop fraîche peut aussi provoquer maux de tête, crampes musculaires et torticolis. Bref, munissez-vous toujours d'un gilet et de chaussettes fines à enfiler au cas où.

Au bureau, respecter la réglementation Dans la mesure où la liberté de se vêtir n'est pas une liberté fondamentale au sens du droit, l'employeur est libre de fixer certains interdits et d'exiger le port d'une tenue décente pour des raisons de sécurité ou de représentation par exemple.

Un salarié en contact avec la clientèle peut ainsi se voir interdire le port d'un bermuda même par forte chaleur, stipule un arrêt de la Cour de cassation de 2008.

Les mêmes contraintes sont applicables pour le port de la jupe ou d'un chemisier trop transparent.

MARCHÉ DU CORAIL

La relance nécessaire soulignée par les professionnels du bijou

Les différents intervenants dans le métier de bijouterie et d'artisanat ont souligné, à l'occasion de la fête en cours du bijou d'Ath Yenni, au Sud de Tizi-Ouzou, l'impératif réouverture et réglementation de l'exploitation du corail.

L'approvisionnement en matière première essentielle entrant dans la fabrication du bijou, en argent notamment, "indisponible" sur le marché, est aujourd'hui "un grand dilemme et relève du parcours du combattant pour les artisans", a estimé Samy Cherrat, artisan bijoutier de la région.

Le corail, "étant un produit protégé, son acquisition, en plus de son prix élevé qui atteint les 100.000 DA/Kg, nécessite beaucoup de procédures et implique même, parfois, des tracasseries juridiques", a-t-il fait savoir. Une réalité qui, selon lui, "freine le développement de l'activité artisanale et pousse beaucoup d'artisans à abandonner leur métier."

L'artisan bijoutier lance, à cet effet, un appel aux pouvoirs publics pour "faciliter l'accès à cet intrant essentiel en balisant son usage à des fins d'activité artisanale." Il rappelle, à ce propos, l'existence d'un décret datant de 1996, date de la 2^e édition de la fête du bijou d'Ath



Yenni, portant sur "l'octroi d'une partie de la production nationale aux artisans bijoutiers de la région."

Or, depuis 2001, la pêche au corail est officiellement suspendue. "Ce qui a provoqué une grande pénurie en la matière et ouvert la voie à son exploitation frauduleuse et à une activité spéculative ruineuse, et pour l'artisan et pour le pays" a-t-il regretté. Mêmes constat et ton chez Nacer Sadeg, exerçant la même profession qui a plaidé pour "la réouverture et l'organisation de l'activité de pêche au corail."

De son côté, Mourad Achour, artisan en corail à El Taref, exposant à cette fête, a aussi considéré que la reprise de l'exploitation du marché du corail est une "nécessité", estimant, en outre, qu'"elle ne sera que bénéfique pour le pays." "Aujourd'hui, l'activité de pêche au corail est clandestine et les quantités extraites sont acheminées de la même

manière vers des pays voisins qui en bénéficient en le transformant et l'exportant", relève-t-il. Pour s'approvisionner, les transformateurs et artisans en corail guettent les enchères des douanes, or, fait-il remarquer, celles-ci ne sont pas "régulières et dépendent des résultats des opérations de répression de la contrebande." "La réglementation de cette activité permettra", a-t-il soutenu, "la disponibilité sur le marché et la baisse du coût de cette matière, ce qui impliquerait une relance de l'activité artisanale et assurerait des entrées en devises pour le pays." Mohamed Chaïb, propriétaire d'une entreprise de pêche et de transformation de corail à El Taref, indique quant à lui, que "les professionnels du métier sont toujours en attente des textes d'application et du cahier de charge du décret ministériel de 2015 autorisant la reprise de l'activité de pêche au corail. "L'activité de pêche au

corail, suspendue en 2001, a été autorisée en 2015, sauf qu'à ce jour, nous attendons toujours les textes d'applications de ce nouveau décret", a-t-il dit, soulignant que cette réglementation "mettra fin à l'exploitation frauduleuse de cette matière et relancera l'activité artisanale." Cependant, poursuit-il, "la relance de l'activité devra avant tout profiter aux gens du métier, pêcheurs et transformateurs disposant de capacités et de savoir, et cadrer avec l'intérêt national." Ce qui exige, "une minutie et une fermeté pour traduire cette vision globale et stratégique dans la confection du cahier de charge", a-t-il conclu. Pour rappel, le 28 juillet, à l'ouverture de la 16^e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, le ministre du tourisme et de l'artisanat, Yacine Hammadi, avait déclaré que la chasse au corail est en voie de réglementation.

Le ministre, qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya, a évoqué avec les artisans exposants, les contraintes et perspectives du métier, et a affirmé la "disponibilité" de l'État à apporter "tout son soutien" à son développement. Il a relevé à l'occasion, que le corail existait "en abondance" en Algérie, mais qu'il était "mal exploitée" jusque là, soulignant que le ministère de la pêche travaille à actualiser les textes et réglementer l'activité de chasse du corail pour assurer une meilleure disponibilité sur le marché.

BLIDA

Le chahid Djilali Bounaâma un des grands chefs militaires de la wilaya IV historique

Le chahid Djilali Bounaâma, dit "Si Mohamed" et surnommé "Le lion de l'Ouarsenis", est, de l'avis de la famille révolutionnaire de la wilaya IV historique, un des plus grands chefs militaires qui furent à la tête de cette wilaya, soulignant que le chahid avait tenu tête au colonisateur français grâce à ses qualités militaires et politiques indéniables. Dans un entretien accordé à l'APS à l'occasion du 61^e anniversaire de sa mort au combat, le moudjahid Mahmoud Aïssa El-Bey, frère du chahid Khaled Aïssa El-Bey, tombé au champ d'honneur à l'âge de 20 ans aux côtés du colonel Djilali Bounaâma, a affirmé que ce dernier avait veillé à assurer une formation qualitative sur le plan militaire, politique ou diplomatique à tous les moudjahidine, notamment ceux ayant souhaité rejoindre les rangs du Front de libération nationale.

Le Moudjahid El-Bey (84 ans) a précisé que Si Mohamed, né en 1926, était convaincu que seule une action militaire, politique et diplomatique combinée pouvait mener à l'indépendance de l'Algérie. Il a, par ailleurs, indiqué que l'endroit où étaient enterrés son frère Khaled Aïssa, Djilali Bounaâma et tous les chahada qui étaient avec eux "n'a pas été révélé par les autorités fran-

çaises", regrettant qu'il soit à ce jour inconnu. Contacté par l'APS, le moudjahid et ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région de Blida, Si Maâmar Djaguen, a affirmé que Djilali Bounaâma était "un homme vaillant et courageux, un patriote loyal et un véritable leader."

Djilali Bounaâma a pris les rênes de la wilaya IV historique dans des circonstances "difficiles" et dès sa nomination à la tête de cette dernière, il a mis au point un plan pour la formation de moudjahidine capables de mener des missions à l'étranger, et, un mois après sa mise en œuvre, "les chefs de la wilaya ont reçu des armes d'Allemagne, d'Italie et de Tchécoslovaquie", a-t-il dit.

Le moudjahid a ajouté que Djilali Bounaâma vouait un grand respect aux intellectuels qu'il n'hésitait pas à consulter pour l'écriture des tracts et des lettres adressées à l'opinion publique, soulignant que le chahid avait joué un "rôle majeur" dans l'internationalisation de la cause algérienne à travers ses contacts avec des journalistes étrangers.

Un chef militaire et un homme politique chevronné

Le Lion de l'Ouarsenis a fait de la wilaya IV historique une forteresse

infranchissable pour le colonisateur français, et forma après avoir accédé au grade d'officier militaire, des unités de frappe contre l'ennemi sur toutes les frontières de la wilaya. Avant de rejoindre la lutte armée, il adhère au Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) puis à l'Organisation spéciale (OS).

Il demeure actif dans le domaine politique et organise, en 1951, la grève générale des mineurs qui durera cinq jours, sachant que les conditions sociales difficiles de sa famille l'avaient contraint à quitter, très jeune, les bancs de l'école pour travailler dans une mine. Dès le déclenchement de la Guerre de libération, Si Djilali Bounaâma a rejoint les rangs du Front de libération et est promu, en 1957, Commandant de la zone III dans la Wilaya IV historique. Une année après, il est désigné au Conseil de la Wilaya IV en tant que chef militaire aux côtés de Si M'hamed Bouguerra. A la mort de Si M'hamed Bouguerra, tombé au champ d'honneur, le colonel Djilali Bounaâma a continué, avec Si Salah, à gérer l'administration de la wilaya IV historique.

Par la suite, il organisa des opérations militaires qui ont fait subir au colonisateur français de grandes pertes maté-

rielles et humaines, et choisit la ville de Blida, le cœur de la Mitidja, pour y installer le poste de commandement de cette wilaya. Même après l'assassinat de ses parents, l'arrestation de son frère aîné, et la démolition de leur maison familiale par l'armée française en guise de représailles, Si Mohamed poursuivra son combat pour la liberté et l'indépendance de l'Algérie, jusqu'à sa mort au champ d'honneur le 8 août 1961, l'armée française ayant repéré son poste de commandement. Le colonel est tombé au champ d'honneur aux côtés de Khaled Aïssa Bey, Abdelkader Ouedel et Mustapha Naïmi suite à de violents affrontements contre l'unité militaire spéciale venue de l'île de Corse spécialement pour l'assassiner, alors que Mohamed Tegui et Mohamed Boumeïdi furent arrêtés. Djilali Bounaâma, un homme politique chevronné, a contribué à l'organisation des manifestations du 11 décembre 1960 à Alger qui relevait, alors, de la wilaya IV, aux côtés de moudjahidine désignés pour assurer le contrôle de cette opération. En 2016, une statue en bronze érigée à son effigie a été dévoilée sur l'esplanade de Bab Dzaïr au centre ville de Blida, à l'occasion du 55^e anniversaire de sa mort.

GÉOPOLITIQUE

Trois questions pour comprendre l'escalade des tensions entre la Chine et Taïwan

Elle est restée moins de 24h, mais cela a suffi à provoquer la colère de Pékin. Après la visite à Taïwan de Nancy Pelosi, cheffe des députés des États-Unis, la Chine a démarré jeudi 4 août des exercices militaires d'une ampleur inédite.

Pour la Chine, furieuse, c'est une réponse "nécessaire et légitime" au passage à Taïwan de la présidente de la Chambre des représentants américaine, Nancy Pelosi. L'armée chinoise a amorcé, jeudi 4 août, les plus importantes manœuvres militaires de son histoire autour de l'île que Pékin considère comme l'une de ses provinces. Ces exercices à munitions réelles sont destinés à simuler un "blocus" et incluent "l'assaut de cibles en mer, la frappe de cibles au sol et le contrôle de l'espace aérien", affirme l'agence officielle Chine Nouvelle. De leur côté, l'armée taïwanaise dit "se préparer à la guerre sans la chercher" et le ministère de la Défense condamne des "actions irrationnelles qui minent la paix régionale." Si, selon plusieurs analystes, la Chine ne souhaite pas d'affrontement direct, il s'agit d'une nette escalade "par rapport à la norme des activités militaires chinoises autour de Taïwan et à la dernière crise du détroit de Taïwan en 1995-1996", affirme à l'AFP Amanda Hsiao, analyste Chine au cabinet de réflexion International Crisis Group. GEO.fr répond à trois questions pour comprendre la situation entre la Chine et Taïwan.

Pourquoi la Chine revendique Taïwan ?

La Chine considère l'île comme une de ses provinces qui sera réunifiée un jour au reste du pays, par la force si nécessaire – Xi Jinping s'est même donné jusqu'à 2049 pour voir ce "rêve" prendre vie. Pourtant, durant des siècles, Taïwan et la Chine n'ont pas d'histoire commune. L'île apparaît dans les registres chinois en 239 après J-C, lorsqu'un empereur envoie un corps expéditionnaire pour explorer la région. "Un fait que Pékin utilise pour appuyer sa revendication territoriale", note la BBC. Brièvement colonie néerlandaise au milieu du XVII^e siècle, Taïwan n'intègre l'empire chinois qu'en 1684, "pour des raisons sécuritaires et non pas au nom d'une quelconque revendication historique", explique Victor Louzon, spécialiste de l'histoire de Taïwan, à France culture. Après la première guerre sino-japonaise, la Chine cède l'île au Japon en 1895. Taïwan est rétrocédé à la Chine en 1945, à la suite de la défaite japon-



aise lors de la Seconde Guerre mondiale. Mais la guerre civile éclate deux ans plus tard entre le Parti communiste chinois (PCC) et le parti nationaliste Kuomintang. Mao Zedong, victorieux, proclame la République populaire de Chine à Pékin en 1949. Les nationalistes se replient à Taïwan et y établissent le gouvernement de la République de Chine en exil. Tout lien avec Pékin est alors interdit et de nombreux pays, pour s'éloigner des communistes, reconnaissent Taïpei comme représentant légitime de la Chine.

Pourquoi Taïwan n'est pas reconnue ?

Jusque dans les années 1970, ces deux Chine rivales revendiquent la souveraineté de toute la nation chinoise et espèrent se reconquérir l'une l'autre. Mais le vent diplomatique tourne. En 1971, l'ONU exclut Taïwan de l'organisation et se prononce en faveur de la République populaire de Chine comme gouvernement légitime du ter-

ritoire chinois. Et, alors que la Chine communiste ouvre son économie, de nombreux pays reconnaissent la nécessité de développer des relations avec la République populaire de Chine au détriment de Taïwan. C'est le cas des États-Unis en 1979. À la mort du dirigeant du parti nationaliste Kuomintang, l'île s'ouvre peu à peu à la démocratie. Ses ambitions de reconquête s'estompent mais son statut juridique reste flou, encore aujourd'hui : elle possède sa propre constitution et élit démocratiquement ses dirigeants, sans pour autant être indépendante. Seuls treize pays la reconnaissent, alors que Pékin accentue la pression sur ses alliés de Taïpei depuis l'élection en 2016 de la présidente Tsai Ing-wen, ouvertement en faveur de l'indépendance de l'île.

"Ce qui compte ce n'est pas le nombre de relations diplomatiques, souligne au journal *La Croix* Antoine Bondaz, directeur du programme Taïwan à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), mais l'intensité et

la diversité des relations avec les pays du monde entier." Car, depuis quelques années, les visites diplomatiques se sont multipliées. En réponse, la Chine du président Xi Jinping, se voulant intraitable sur les questions de souveraineté, cherche à isoler diplomatiquement Taïwan et exerce une pression militaire croissante sur l'île.

Pourquoi la Chine condamne-t-elle si fermement la visite de Nancy Pelosi ?

Après avoir laissé planer le doute dans le cadre de sa tournée diplomatique en Asie, Nancy Pelosi a atterri mardi 2 août à Taïpei. La présidente de la Chambre des représentants américaine est la plus haute responsable américaine élue à se rendre sur Taïwan en 25 ans. La cheffe des députés américains de 82 ans, "venue en paix", a néanmoins assuré que les États-Unis étaient déterminés à "préserver la démocratie" et soutiennent "inconditionnellement" l'île.

Les jours précédents, lorsque le voyage n'était pas officiellement confirmé, le gouvernement chinois avait multiplié les avertissements, menaçant les États-Unis de "conséquences." Justifiant ainsi leurs manœuvres militaires : "Ce sont les États-Unis qui sont les provocateurs, et la Chine qui est la victime. La Chine est en situation de légitime défense", a déclaré à la presse Hua Chunying, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Pour Pékin, qui s'oppose à toute forme de reconnaissance de l'île, cette visite est considérée comme une ingérence dans les affaires intérieures chinoises et un soutien à l'indépendance de Taïwan. Le gouvernement chinois estime par ailleurs qu'il s'agit d'une "grave violation" des engagements bilatéraux. Depuis 1979, la politique américaine concernant Taïwan est appelée "ambiguïté stratégique." Elle consiste à ne reconnaître officiellement qu'un seul gouvernement chinois, celui de Pékin, tout en entretenant des relations commerciales et culturelles avec Taïpei, sans jamais reconnaître à l'île un statut d'État indépendant. Un statu quo qui dure jusqu'à l'administration Trump. En 2017, le président Républicain autorise une importante vente d'armes à Taïwan et, l'année suivante, resserre les liens avec l'île malgré les avertissements de Pékin. Plusieurs fois Joe Biden assure être prêt à défendre Taïwan en cas d'invasion chinoise, tout en assurant que les États-Unis ne comptent pas changer leur politique "d'ambiguïté stratégique". Désormais, certains à Pékin estiment que les États-Unis sont de plus en plus "en faveur de l'indépendance de Taïwan", note à l'AFP Li Mingjiang, professeur en relations internationales à l'université technologique Nanyang, à Singapour.

R. I. / Agences

TCHAD

L'accord de paix salué au niveau national et international

L'accord de paix signé lundi entre les autorités tchadiennes et des groupes et mouvements armés, devant ouvrir la voie à un dialogue national inclusif à N'Djamena a reçu un accueil favorable au niveau national et international.

Ce 8 août est un jour historique pour le Tchad et les Tchadiens", a déclaré à Doha le président du Conseil militaire de transition au Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, saluant un accord qui selon lui délivre le pays des "démons de la guerre fratricide" et "répare les fissures du passé." Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères du gouvernement intérimaire tchadien, Zein Sharif a fait part, dans une déclaration aux médias à Doha, de sa conviction que l'accord "conduira à une paix durable au Tchad" après que la plupart des groupes armés aient apposé leur signature et affirmé leur volonté de participer au dialogue national inclusif à N'Djamena.

Le membre du comité de négociation, l'ancien ministre tchadien des Finances, Mohamed El-Amine Barama Tria, a, quant à lui, souligné que l'accord signé aujourd'hui constituait "une étape importante sur la voie de la paix et de la réconciliation nationale au Tchad." Au niveau international, l'Algérie a exprimé sa satisfaction suite à la signature d'un accord de paix par les autorités tchadiennes et des groupes et mouvements armés, devant ouvrir la voie à un dialogue national inclusif à N'Djamena.



Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a indiqué dans un communiqué que l'Algérie a suivi "avec une grande satisfaction la signature aujourd'hui (lundi) à Doha par les autorités tchadiennes et de nombreux groupes et mouvements armés d'un accord de paix devant ouvrir la voie à un dialogue national inclusif à N'Djamena pour une paix durable en République du Tchad." L'Algérie a, en outre, salué "la contribution importante" de l'État du Qatar qui a abrité et facilité les pourparlers durant les cinq derniers mois, tout en appelant "les acteurs tchadiens à faire fructifier ce compromis pour tourner définitivement la page des déchirements fratricides et de la violence et pour promouvoir ensemble la réalisation des objectifs de la transition en cours en matière de stabilité, de développement et de bonne gouvernance."

L'Algérie, qui a été représentée à cet événement, "forme le vœu que le Tchad parvienne rapidement à honorer les promesses de cet accord." De son côté, l'Émir du Qatar, Cheikh Tamim Ben Hamad Al Thani, a déclaré lors de sa ren-

contre avec Mahamat Idriss Déby Itno et des représentants des groupes et mouvements armés tchadiens que l'accord de paix de Doha est "un premier pas qui ouvre la voie à un dialogue pour une réconciliation nationale globale au Tchad."

Il a exprimé ses "remerciements au gouvernement et aux partis d'opposition au Tchad pour leur souci de la réconciliation et la priorité accordée à l'intérêt national", appelant toutes les parties au Tchad à adhérer à cet accord pour parvenir à la stabilité et à la sécurité dans leur pays.

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki a souligné, dans une déclaration à l'agence de presse du Qatar (QNA), la grande importance que revête l'accord de paix de Doha au Tchad. "La signature de l'accord d'aujourd'hui représente une étape importante sur la voie de la construction du Tchad et de l'établissement de la paix dans le pays à travers un dialogue inclusif", a-t-il affirmé. Il a également souligné que l'Union africaine "soutiendra les négociations" qui doivent reprendre entre les parties tchadiennes à N'Djamena le 20 août, et contribuera aux efforts de résolution paci-

fique du conflit au Tchad" qui, selon lui, "a besoin du soutien de la communauté internationale." L'arrangement, qui prévoit notamment un "cessez-le-feu général" entre les autorités et les groupes signataires, censé ouvrir la voie au retour à un pouvoir civil, a été qualifié de "moment clé pour le peuple tchadien et une étape importante dans l'histoire du Tchad" par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui s'est exprimé dans une vidéo diffusée lors de la cérémonie officielle à Doha. Tout en remerciant l'État du Qatar pour avoir accueilli le pré-dialogue de Doha aboutissant à cet accord de paix, M. Guterres a insisté sur le fait que ce dialogue devrait être "inclusif et représentatif de la diversité du paysage politique et social du Tchad."

R. I. /Agences

ROYAUME-UNI

Boris Johnson laisse la crise du coût de la vie "au futur Premier ministre"

Downing Street a affirmé lundi qu'il reviendrait "au futur Premier ministre" d'agir face à la crise du coût de la vie, au moment où Boris Johnson, démissionnaire, se voit reprocher son absence malgré la dégradation de la situation économique.

Censé gérer les affaires courantes, le Chef du gouvernement conservateur s'est rendu en lune de miel en Slovaquie la semaine dernière alors que la banque centrale prévenait que l'inflation dépasserait 13% à l'automne, plongeant le Royaume-Uni dans sa récession la plus longue depuis la crise financière de 2008. Le ministre des Finances Nadhim Zahawi était également loin de Londres. "Par convention, ce n'est pas à ce Premier ministre de faire des changements budgétaires majeurs pendant cette période (d'intérim). Ce sera au futur Premier ministre" de s'en charger, a indiqué un porte-parole à Downing Street. Boris Johnson a démissionné début juillet après des mois de scandales. Les membres du parti conservateur votent en août pour désigner son successeur, qui sera connu le 5 septembre. Alors que la récession menace, Boris Johnson est aux abonnés absents. Depuis l'annonce de sa démission, il lui a déjà été reproché d'avoir manqué des réunions de crise consacrées à la vague de chaleur historique ayant frappé le Royaume-Uni ou de ne pas avoir reçu les footballeuses anglaises après leur victoire à l'Euro. Il a par contre célébré son mariage avec Carrie Johnson et est parti la semaine dernière en vacances en Slovaquie, où il a affirmé à la télévision locale avoir passé un séjour "merveilleux". "Nous avons eu une magnifique lune de miel. Nous avons grimpé toutes les montagnes disponibles, plongé dans les lacs, foncé à vélo", a-t-il énuméré.

Selon l'ancien Premier ministre travailliste Gordon Brown, la crise politique laisse un "vide" dans le pays au pire moment. "Il faut qu'il y ait quelqu'un aux manettes. Et ce n'est pas juste qu'ils (les conservateurs au pouvoir) dorment au volant - il n'y a personne au volant en ce moment", a-t-il fustigé sur la chaîne ITV. "Il y a un vide qui doit être comblé immédiatement si on veut protéger les gens" face à la crise, a ajouté l'ancien Premier ministre. "Si on attend le nouveau Premier ministre, ce sera trop tard", a-t-il prévenu, appelant Boris Johnson et les deux candidats à sa succession -Liz Truss et Rishi Sunak- à s'accorder sur des mesures budgétaires d'urgence.

R. I. /Agences

NUCLÉAIRE IRANIEN

Téhéran examine un "texte final" soumis par les Européens

Quatre jours après la reprise des négociations de Vienne visant à redonner vie à l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien, l'Union européenne a mis un texte "final" sur la table, mais Téhéran n'a pas encore donné son aval. Les diplomates de l'ensemble des parties (Iran, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) étaient revenus jeudi dernier dans la capitale autrichienne pour une énième tentative de sauver l'accord de Vienne. L'Iran a affirmé, lundi 8 août, qu'il examinait le "texte final" soumis par l'Union européenne (UE) aux représentants des capitales concernées lors des négociations de Vienne destinées à sauver l'accord moribond de 2015 sur le programme nucléaire iranien.

"Dès que nous avons reçu ces idées, nous avons fait part de notre réponse initiale et nos réflexions" au coordinateur de l'UE Enrique Mora, chargé de superviser le dialogue de Vienne, a indiqué un responsable des Affaires étrangères iraniennes cité par l'agence officielle Irna. "Mais naturellement les clauses nécessitent un examen global et nous transmettrons nos vues et nos remarques au coordinateur et aux autres parties", a-t-il ajouté.

Le responsable n'a pas précisé en quoi consistait cette "réponse initiale" ni quelles étaient les "remarques" de son pays au sujet du "texte final", alors qu'un responsable européen à Vienne a affirmé que "ce texte ne sera pas renégocié".

"On a travaillé quatre jours et, aujourd'hui, le texte est sur la table des hauts représentants", a déclaré ce responsable sous couvert d'anonymat. "La négociation est finie, c'est le texte final", a-t-il dit.

Redonner vie à l'accord de 2015

Après un blocage de plusieurs mois, les diplomates de l'ensemble des parties (Iran, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) sont revenus à Vienne la semaine dernière afin de sauver l'accord de 2015. Le pacte, connu sous le nom de JCPOA, vise à garantir le caractère civil du programme nucléaire de l'Iran accusé de chercher à se doter de l'arme atomique malgré ses démentis. Mais à la suite du retrait unilatéral en 2018 des États-Unis sous l'impulsion de Donald Trump et du rétablissement des sanctions américaines, Téhéran s'est progressivement affranchi

de ses obligations. L'objectif des pourparlers, auxquels l'administration Biden participe de manière indirecte, est de remettre le processus sur les rails. "Maintenant, la balle est dans le camp des capitales et on va voir ce qui va se passer", a ajouté le responsable européen, qui a dit "espérer vivement" que le texte soit accepté et qu'un accord intervienne "dans quelques semaines."

Reste cependant un obstacle de taille : l'Iran réclame à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la clôture de la question des sites non déclarés où des traces d'uranium enrichi avaient été retrouvées. "Cela n'a rien à voir avec le JCPOA. En même temps, l'Iran dit que c'est fondamental. J'espère que l'Iran et l'AIEA auront un accord parce que cela facilitera beaucoup de choses", a déclaré le responsable.

"L'agence devrait complètement régler la question (...) par la voie technique, et s'éloigner des questions politiques non pertinentes et non constructives", avait affirmé dimanche le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian.

R. I. /Agences

JEUX DE LA SOLIDARITÉ
ISLAMIQUE**Zouina Bouzebra
offre la première
médaillon à
l'Algérie**

L'athlète Zouina Bouzebra a offert la première médaille à l'Algérie aux Jeux de la Solidarité Islamique 2022, qui se déroulent à Konya (Turquie), en décrochant lundi la médaille de bronze du concours de lancer de marteau avec un jet à 59.51 m. "Je suis fière d'avoir décroché la première médaille algérienne aux Jeux de la Solidarité Islamique 2022", a déclaré Bouzebra sur la page Facebook du Comité olympique et sportif algérien. La médaille d'or du concours est revenue à l'Azerie Hanna Skydan, alors que celle en argent a été l'oeuvre de la Turquie Kaya Salman Kivilicim.

Cette première journée des épreuves d'athlétisme a, également, été marquée par la qualification des hurdleurs algériens Abdelmalik Lahoulou et Saber Boukemouche en finale du 400 m haies, prévue mardi. Lahoulou a pris la deuxième place de la première série, alors que Boukemouche a terminé quatrième de la deuxième série avec un chrono de (50.60). De son côté, Slimane Moula a réussi à se hisser en finale du 400m en dominant la première série des qualifications avec un chrono de (45.59), réalisant sa meilleure performance sur la distance. La 5^e édition des Jeux de la solidarité islamique enregistre la participation de plus de 6.000 athlètes de 54 pays en course dans 21 disciplines. L'Algérie prend part à cet événement avec 147 athlètes dont 36 filles dans 12 disciplines. Les Jeux de la solidarité islamique sont un événement sportif multinational, organisé par la Fédération sportive de la solidarité islamique (créée le 6 mai 1985 à Riyad), sous l'égide de l'Organisation de la coopération islamique.

BASKET/CHAMPIONNAT
D'AFRIQUE MASCULIN
U18**Algérie - Bénin
(85-50)**

L'Équipe nationale algérienne masculine de basket-ball des moins de 18 ans (U18) a battu son homologue du Bénin 85-50, mi-temps (55-28), lundi à la salle des sports Mahamasina, en match comptant pour la 3^e et dernière journée du groupe A, du Championnat d'Afrique des nations qui se poursuit à Antananarivo (Madagascar). Les quarts-temps du match ont été comme suit: (28-16), (27-12), (17-13) et (13-09). Le joueur Chakib Sedoud été le meilleur réalisateur de l'Algérie avec 19 pts, alors que le Béninois Madjidi Tanimou a été le meilleur scoreur de son équipe avec 18 pts. Après la fin du premier tour, l'Algérie occupe la 3^e position avec 3 points, une victoire et deux défaites, respectivement, face au Sénégalais (59-76) et Madagascar (49-55).

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

**I'USMA et la JSS exemptées
du 1^{er} tour préliminaire**

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF): la JS Saoura et l'USM Alger, seront exemptés du 1^{er} tour préliminaire, à la veille du tirage au sort des compétitions africaines interclubs, prévu mardi au siège de l'instance continentale au Caire (15h00, algériennes).

Outre la JSS et l'USMA, respectivement 3^e et 4^e au classement du précédent exercice de la Ligue 1, onze autres clubs ne seront pas concernés par le 1^{er} tour préliminaire : GD Sagrada Esperança (Angola), CS Diables Noirs (Congo), DC Motema Pembe (RD Congo), Pyramids FC (Egypte), Hearts Of Oak (Ghana), RS Berkane (Maroc/tenant), Marumo Gallants FC (Afrique du Sud), Azam FC (Tanzanie), CS Sfaxien (Tunisie), Club Africain (Tunisie), et Zesco United (Zambie).

En Ligue des champions, le CR



Belouizdad, triple détenteur du championnat, et son dauphin la JS Kabylie, seront concernés, quant à eux, par le tour préliminaire de cette prestigieuse compétition.

Le club marocain du Wydad Casablanca sera exempté du tour préliminaire, au même titre que son voisin du Raja Casablanca, le TP Mazembe (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), Mamelodi Sundowns

(Afrique du Sud), et l'Espérance de Tunis (Tunisie).

Dates des tours préliminaires

Premier tour :

Aller : 9-11 septembre

Retour : 16-18 septembre

Deuxième tour :

Aller : 7-9 octobre

Retour : 14-16 octobre.

COUPE DAVIS

**Hameurlaine, le joueur algérien le plus capé
de la compétition**

L'ancien joueur international de tennis Abdelhak Hameurlaine, reste le joueur algérien le plus capé dans l'histoire de la prestigieuse compétition de la Coupe Davis avec un total de 81 matchs disputés dans le simple et le double, à quelques jours du coup d'envoi de l'édition 2022, qu'abritera l'Algérie, au Tennis club de Bachdjarah (10 au 13 août), 19 ans après.

Sur les 81 matchs joués depuis sa première sélection en 1990, Hameurlaine détient 43 victoires contre 38 défaites. En simple, il a enregistré 35 victoires en concédant 20 défaites. Dans les épreuves du double, il totalise 8 victoires et 18 défaites.

Hameurlaine est suivi par l'ancien international Noureddine Mahmoudi qui a joué 44 matchs (32 victoires et 12 défaites). Dans les épreuves du simple, il a gagné 16 matchs contre 6 défaites. Idem dans l'épreuve du double où il a enregistré le même bilan.

De son côté, Mohamed Hassan est le troisième joueur algérien le plus capé avec 42 matchs joués (15 victoires et 27 défaites). En simple, il s'est imposé 13 fois contre 15 défaites. En double, il a enregistré que 2 victoires et 12 défaites.

Un total de 47 joueurs algériens ont pris part à cette compétition depuis la première participation en 1976, dont



Youcef Rihane et Samir Hamza-Reguig qui font partie de l'équipe nationale seniors qui défendra les couleurs nationales lors de la prochaine édition à Bachdjarah. Rihane se trouve au 12^e rang du classement général avec 17 matchs disputés (9 victoires et 8 défaites). Pour sa part, Hamza-Reguig se positionne à la 34^e position avec 2 matchs seulement (1 victoire et 1 défaites). Pour rappel, la sélection nationale qui prendra part à la nouvelle édition 2022 est composée de: Rayan Ghedjemis, Samir Hamza-Reguig, Toufik Sahtali, Youcef Rihane, alors que Noujeim Hakimi

assurera le capitanat d'équipe. Lors de la précédente édition disputée du 11 au 14 août 2021 au Caire (Egypte), les Algériens se sont contentés de la 5^e place après avoir battu le Rwanda (3-0) au match de classement. La Coupe Davis est un tournoi mondial de tennis masculin disputé par les équipes nationales.

Statistiques de l'Algérie en Coupe Davis depuis sa première participation en 1976

-- Première participation: 1976

-- Années jouées: 43

-- Rencontres jouées: 124

-- Nombre de victoires: 60

-- Nombre de défaites: 64

-- Années au groupe mondial: 0

-- Meilleures performances: 2^e tour du Groupe 2 (Zone Europe/Afrique) réalisé en 2004, 2006 et 2008.

-- Joueur le plus capé: Abdelhak Hameurlaine avec 81 matchs (43 victoires / 38 défaites).

-- Record de victoires en simple: Abdelhak Hameurlaine (35 victoires / 20 défaites)

-- Record de victoires en double: Noureddine Mahmoudi (16 victoires / 6 défaites)

-- Meilleure paire de double: Noujeim Hakimi et Noureddine Mahmoudi (9 victoires / 2 défaites).

**RENAUD,
AU NOM DU PÈRE**



21h00



Renaud fait partie des grands noms de la chanson française : son dernier album, "Toujours debout", s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires et sa tournée s'est faite à guichets fermés. S'il est toujours aussi populaire en France, l'artiste est aussi rongé par divers maux qui inquiètent ses admirateurs. Son frère jumeau, ses amis intimes et ses proches racontent l'homme derrière l'idole et mettent en lumière son histoire secrète et tourmentée. Ils proposent également de découvrir les coulisses de l'écriture et de l'enregistrement de son prochain album, "Les mômes et les enfants d'abord".

S.W.A.T.



21h00



A Los Angeles, le sergent Daniel Harrelson est connu pour être un policier intègre et efficace. Face à la flambée de violence qui s'empare de nombreux faubourgs, ses supérieurs lui demandent de constituer une unité d'intervention spécialisée. Harrelson - que tout le monde surnomme Hondo - accepte et forme une équipe dont les membres affichent un profil irréprochable. Petit à petit, Hondo développe la certitude qu'il peut jouer un rôle pour ramener le calme en ville. D'origine modeste, il constate néanmoins que les populations les plus défavorisées de la métropole californienne sont les plus exposées à cette violence urbaine. Une trame particulièrement musclée pour les épisodes de cette série.

UN SI GRAND SOLEIL



21h00



Ludo voit d'un fort mauvais oeil le récent rapprochement d'Akim et de son ancienne compagne Noémie et peine à se positionner face à eux. Le souvenir de leur histoire tourmentée continue en effet de le tarauder. L'accident dont a été victime Jacques Mourre, qui fournit L Cosmétiques en fleurs pour leurs formules exclusives, provoque quant à lui de vives tensions avec Myriam, qui assume la direction de l'entreprise, à la fois dans son entourage personnel et professionnel. Comment la situation va-t-elle évoluer ? Enfin Rémi, de son côté, se retrouve plongé au coeur d'une enquête criminelle complexe...

LA CARTE AUX TRÉSORS



21h00



Chloé et Thibault partent en quête du Trésor, devant pour le retrouver explorer le pays basque et les Pyrénées Atlantiques, de Bayonne à Oloron-Sainte-Marie. Il leur faudra résoudre plusieurs énigmes et percer les secrets du jambon de Bayonne, des "gaves" ou des routes de la transhumance.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

**LA CHAIR
DE L'ORCHIDÉE**



21h00



Internée de force par une tante cupide, l'esprit plutôt troublé, une belle héritière réussit à s'évader et, d'une rencontre à l'autre, tente de reprendre pied. Mais sur la voie de la vérité, elle se heurte à des tueurs chevronnés.

**LES ESTIVALES DE
CULTUREBOX**



21h00



Avant de se lancer dans une carrière en solo, Sly, de son vrai nom Sylvère Johnson, était connu sous le pseudonyme de Sly The Mic Buddah et faisait partie du groupe culte des années 2000 Saïan Supa Crew, avec lequel il a enregistré trois albums. A partir de 2007, après la dissolution du groupe, Sly Johnson entame une carrière solo et collabore notamment avec les chanteuses Dee Dee Bridgewater, Camille et Rokia Traoré, avec les trompettistes Roy Hargrove et Erik Truffaz, ainsi que de grandes figures du jazz français comme Sylvain Luc ou André Ceccarelli. Son quatrième album solo, conçu lors du premier confinement et porté par le single "Alive", est pour lui synonyme d'autonomie artistique et créative.

**PÉKIN EXPRESS : DUOS
DE CHOC**



21h00



La dernière étape est composée de 3 sprints intermédiaires pendant lesquels les 2 équipes tenteront de gagner des secondes d'avance pour le départ du sprint final. Les duos de choc finalistes peuvent ainsi remporter jusqu'à 90 secondes d'avance, un temps qui pourrait s'avérer primordial plus tard.

**MOST WANTED
CRIMINALS**



21h00



L'équipe se lance à la recherche d'un tueur en série pour mettre fin à ses agissements. Pendant ce temps, Hana est de retour de son long congé maladie, tandis que la relation de Jess et Sarah continue à évoluer...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:17
Dohr	12:53
Asr	16:39
Maghreb	19:44
Icha	21:17w

FOOT - COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS 2022-2023

LES REPRÉSENTANTS ALGÉRIENS FIXÉS SUR LEURS ADVERSAIRES



Les représentants algériens en compétitions africaines interclubs de football sont désormais fixés sur leurs adversaires, à l'issue du tirage au sort, effectué hier au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (Egypte).

En Ligue des champions, le CR Belouizdad, jouera le match aller du 1er tour préliminaire en déplacement face aux Sierra-Léonais de Bo Rangers FC. En cas de qualification, le Chabab sera opposé au 2^e tour préliminaire au vainqueur de la double confrontation entre DVO. Mongomo (Guinée équatoriale) et Djoliba AC (Mali). De son côté, la JS Kabylie, deuxième représentant algérien dans cette prestigieuse épreuve, disputera la première-

manche sur le terrain des Sénégalais de Casamance SC. En cas de qualification, les "Canaris" défieront le vainqueur de l'ASKO de Kara (Togo) et FC Nouadhibou (Mauritanie). La Confédération africaine de football (CAF) a exempté six clubs du 1er tour préliminaire : Wydad Casablanca (tenant/ Maroc), Raja Casablanca (Maroc), TP Mazembe (RD Congo), Al-Ahly (Egypte), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), et l'Espérance de Tunis (Tunisie).

En Coupe de la Confédération, la JS Saoura et l'USM Alger ont été exemptées du 1er tour préliminaire. Au 2^e tour préliminaire, la JSS sera opposée au vainqueur de la double confrontation entre LISCR FC (Libéria) et SC Gagnoa (Côte d'Ivoire), alors que l'USMA croisera le fer avec le vainqueur de

Milo FC (Guinée) et ASCK FC (Togo). La seconde manche se jouera à Béchar et à Alger. Outre la JSS et l'USMA, onze autres clubs ne seront pas concernés par le 1^{er} tour préliminaire : GD Sagrada Esperança (Angola), CS Diablos Noirs (Congo), DC Motema Pembe (RD Congo), Pyramids FC (Egypte), Hearts Of Oak (Ghana), RS Berkane (Maroc/ tenant), Marumo Gallants FC (Afrique du Sud), Azam FC (Tanzanie), CS Sfaxien (Tunisie), Club Africain (Tunisie), et Zesco United (Zambie).

Le 1er tour préliminaire des deux compétitions se jouera en septembre (aller : 9, 10, 11, retour : 16, 17, 18), alors que le 2^e tour préliminaire est programmé en octobre (aller : 7, 8, 9, retour : 14, 15, 16).

INVASION MILITAIRE SIONISTE À NAPLOUSE

3 martyrs et plus de 40 blessés

Au moins trois Palestiniens sont tombés en martyrs, et 40 autres ont été asphyxiés, dont quatre gravement blessés hier lors d'un raid de l'armée d'occupation sioniste contre la ville de Naplouse, en Cisjordanie occupée, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. Selon le ministère palestinien de la Santé, trois Palestiniens ont été tués lors de l'agression sioniste dans le centre de Naplouse. Quarante autres ont également été blessés, dont quatre sont dans un état critique, a ajouté Wafa, citant le ministère palestinien de la santé et des sources médicales de l'hôpital de Rafidia, lors de l'invasion de l'armée d'occupation sioniste contre la vieille ville de Naplouse. Les forces d'occupation sionistes qui ont pris d'assaut la vieille ville de Naplouse ont ciblé des bâtiments par des missiles, selon l'agence de presse.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DES JEUX DE LA SOLIDARITÉ ISLAMIQUE

Arrivée du Premier ministre à Konya

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est arrivé hier à Konya en Turquie, pour représenter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'ouverture de la 5^e édition des Jeux de la solidarité islamique. M. Benabderrahmane a été reçu à son arrivée à l'aéroport international de Konya par le ministre turc de la Jeunesse et des Sports, Mehmet Kasapoglu, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrazak Sebgaç et de l'ambassadeur d'Algérie en Turquie, Sofiane Mimouni. Pour rappel, l'Algérie participe aux Jeux de la solidarité islamique, qui se déroulent du 9 au 18 août, avec 140 athlètes dans 12 disciplines.

CANICULE

Les conseils des médecins

La canicule est de retour pour ces prochaines 48 heures sur plusieurs régions du pays. Tizi-Ouzou, Mascara et Ghilizane enregistreront un pic de 43° degré. La chaleur gagnera également la wilaya d'Alger, avec un pic de 36°. De simples gestes permettent de se protéger contre les coups de soleil, insistent Kamel Hadjout, médecin généraliste.

Dans un compte-rendu diffusé, hier matin, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne, le Dr Hadjout énumère les dangers que peuvent causer les effets de la canicule. « La déshydratation chez les personnes âgées et les enfants peut être à l'origine de l'insuffisance rénale, l'insolation et les céphalées », précise-t-il, ajoutant que « les ultraviolets sont également susceptibles de provoquer le cancer de la peau. »

VOLS FRANCE – ALGÉRIE

LES PRIX DE TRANSAVIA POUR SEPTEMBRE 2022

euros chez Transavia.

Vols Nantes – Alger : bons plans chez Transavia

Par ailleurs, Transavia a laissé une petite chance pour les Algériens qui souhaitent voyager, le mois de septembre prochain. En effet, elle propose en vente des allers simples reliant entre Nantes et Alger à des prix intéressants. Ainsi, ces passagers pourront rejoindre le territoire national à partir de ces destinations à moindre coût. Si vous envisagez de voyager, le mois de septembre prochain, il est désormais possible de réserver votre billet à bord de Transavia au prix de 105 euros pour un aller simple entre Nantes et la capitale algérienne. Un tarif applicable pour la totalité des vols de ce mois, y compris pour les dates du 9, 15, 21 et 27 septembre 2022.

Vols France – Algérie : quels sont les prix de Transavia pour septembre 2022 ?

En plus de la ligne Nantes – Alger, Transavia dessert également d'autres routes à destination du territoire national. C'est le cas de la liaison Strasbourg – Alger qui affiche une hausse excessive des prix. En effet, les billets sur cette dernière sont disponibles en vente au prix de 630 euros pour le mois de septembre prochain. Par ailleurs, hormis cette dernière, la compagnie low cost affiche des tarifs abordables, notamment pour les vols entre Lyon et Alger, dont le barre est fixée à hauteur de 150 euros pour la majorité des dates de ce mois. Mais aussi, pour les liaisons qui relient entre Montpellier et l'aéroport de Houari Boumediene affichées aux prix de 120 euros pour le mois de septembre prochain. En ce qui concerne la ligne la plus fréquentée par les voyageurs algériens, notamment Paris – Alger, Transavia a prévu pour le mois de septembre 2022, des vols à seulement 105 euros. Vous pouvez également profiter d'un billet en aller simple au prix de 90 euros, si vous réservez en date du 20 et 25 septembre 2022.